



Aux Portes-en-Ré, le samedi 19 juillet 2025.

**Objet : convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 18 août 2025**

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré qui se tiendra :

**le lundi 18 août 2025 à 10 H 00 très précises  
dans la salle polyvalente des Marais de la Prée  
6, place des Marais de la Prée 17880 LES PORTES-EN-RE**

avec l'ordre du jour suivant :

- Point 1 : désignation du Bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire et contrôle de la validité de sa tenue.
- Point 2 : rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025.
- Point 3 : budget de l'exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026.
- Point 4 : rapport moral du Président incluant la présentation de la procédure en cours (excédents générés par la gestion des ordures ménagères et des déchets assimilés...), des travaux et des études de l'année sur les finances des cinq communes de l'ancien Canton Nord de l'Île de Ré, de la Communauté de Communes de l'Île de Ré (majoration de la part communale de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, subventions aux associations, logement à l'année...); réponses aux questions des adhérents.
- Point 5 : renouvellement statutaire du mandat de trois membres du Conseil d'Administration.
- Point 6 : questions diverses.

Pour mémoire :

- cette Assemblée Générale Ordinaire se déroulera conformément aux statuts de l'association disponibles sur son site Internet à l'adresse : [http://www.adc-nordiledere.com/images/pdf/STATUTS\\_2015.pdf](http://www.adc-nordiledere.com/images/pdf/STATUTS_2015.pdf),
- pour faciliter le travail de notre Trésorier et accélérer l'accès à la salle de réunion, merci de bien vouloir anticiper, au maximum, le paiement de votre cotisation 2025 / 2026,
- un parking gratuit est disponible à côté de la salle polyvalente des Marais de la Prée (entrée par la route de la Pointe à Chabot).

Dans l'attente de vous accueillir à cette Assemblée Générale Ordinaire, nous vous prions, Madame, Monsieur, de bien vouloir accepter l'expression de nos respectueuses salutations.

**Le Président de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré  
Loïc BAHUET**

P. J. : annexe à la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 18 août 2025.  
pouvoir de représentation à l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 18 août 2025.  
appel de votre cotisation pour l'exercice 2025 / 2026.